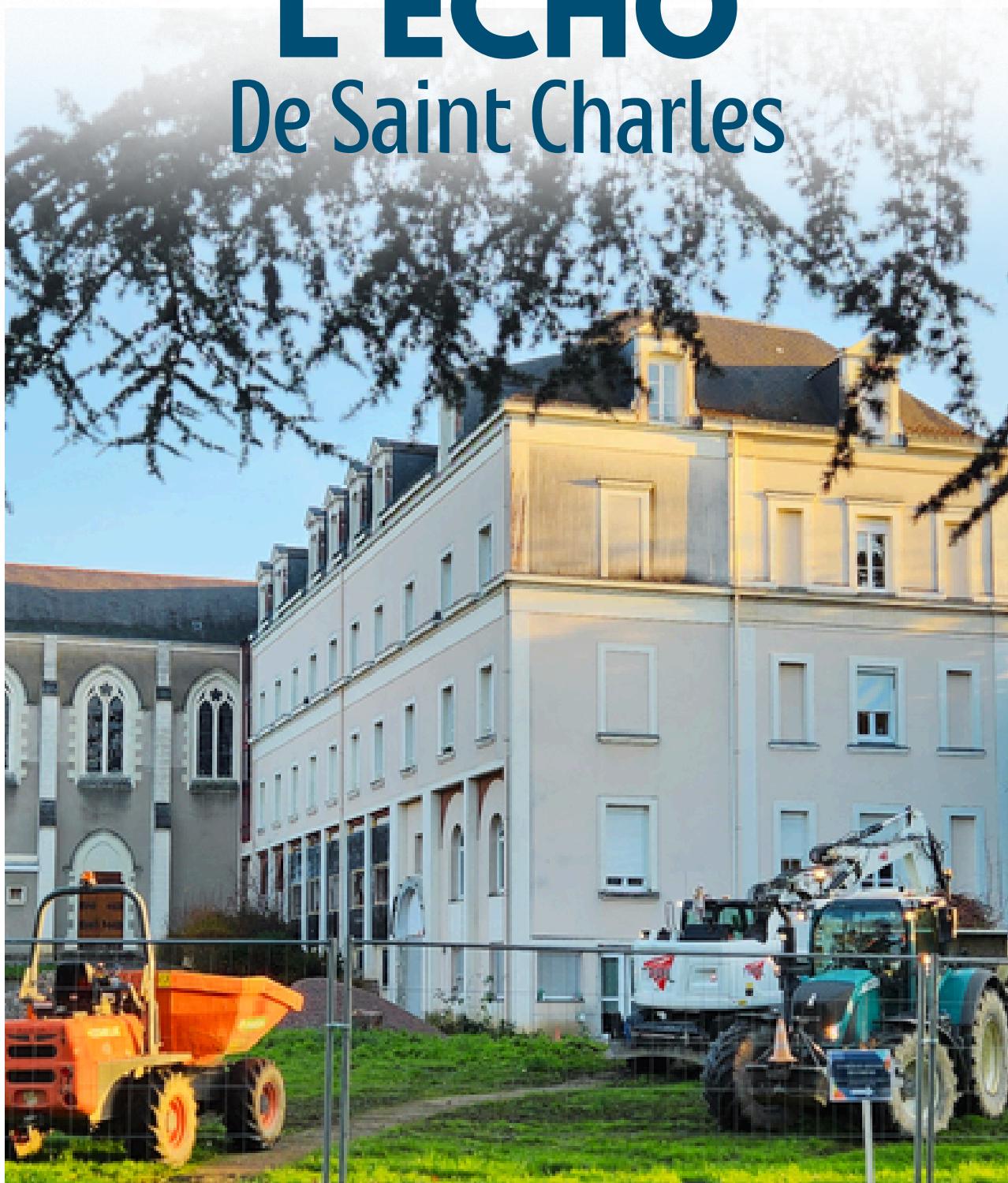


# L'ÉCHO De Saint Charles



**Animation**

p.5-7

**Partenariat**

p.8

**PASA**

p.9-10

**édition Automne 2025**



# LE MOT DU DIRECTEUR

Cet automne a été marqué par de beaux moments de partage et de projets enthousiasmants. Merci à toutes les familles pour leur présence et leur confiance : ensemble, nous construisons un cadre de vie toujours plus chaleureux pour nos résidents.

Nos temps forts et projets, l'automne 2025 a été riche en émotions et en nouveautés.

- Septembre : J'ai l'honneur d'intégrer les maisons Saint Charles et de rencontrer les résidents et les professionnels.
- Octobre : un apéritif convivial a réuni familles et équipes dans une ambiance chaleureuse et souriante. Ce moment de rencontre a renforcé les liens qui nous unissent.
- Novembre : début des travaux de reconstruction, un projet ambitieux pour offrir à nos résidents un cadre encore plus confortable et adapté (les fondations seront coulées en février 2026).
- Décembre : la magie des fêtes s'est installée dans nos maisons avec décos et animations pour partager la joie et la convivialité.

Merci à chacun pour votre soutien et votre présence.

Ensemble, nous faisons de nos maisons des lieux de vie où il fait bon vivre et partager. Au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir au détour d'un couloir.

**François GUYARD, Directeur.**

# Entretien avec M.Guyard

**Monsieur Guyard en 3 mots**

Dynamique, à l'écoute, humain et optimiste.

**Votre musique honteuse préférée ?**

Ma prière païenne de Céline Dion. (Nous pouvons attester que M.Guyard connaît les paroles et la chorégraphie !)

**Si vous étiez un plat, lequel seriez vous ?**

Une pizza, parce que la pizza, c'est le partage, c'est la famille, c'est ce moment festif où tout le monde peut profiter d'un même plat universel.

**Êtes-vous plutôt vie à la campagne ou vie citadine ?**

Vie à la campagne, à faire du cheval !

**Quel est le métier que vous vouliez faire enfant ?**

Vétérinaire (jusqu'au lycée), pour l'amour des animaux. Ou fromager, pour l'amour du dialogue, des produits du terroirs français et pour rencontrer des gens tout en les conseillant sur des produits.



# Bienvenue à la maison Saint Charles



Mme.Daviet



M.Préaubert



Mme.Turlais



Mme.Dallongeville



Mme.Deschere



M.Deschere

## Bienvenue aux nouveaux salariés !



Ilham  
Katchouka  
(AS)



Marlène Roux  
(IDE)



Cyre Gautron  
(ASH)



Juliette  
Fromeaux  
(IDE)

# Bienvenue !

## Aux 3 nouveaux services civiques.

Léa, violette et Fréderick ont choisi de s'engager dans l'aventure du service civique. Désireux de rencontres, d'apprendre de leurs aînés, ils seront à nos côtés jusqu'au début de l'été.

Leurs Missions : Apporter un nouvel élan dans nos activités au quotidien !



Bonjour je m'appelle **Léa** , j'ai 18 ans. J'ai choisi de faire mon service civique au sein du PASA pour découvrir l'accompagnement de la personne âgée. J'ai fait ce choix, car j'aime le contact humain et me rendre utile auprès de nos aînés.

Bonjour, moi c'est **Frédéric** ! J'ai 21 ans et je suis passionné d'art, d'insectes et de livres. En questionnement sur mon avenir, j'ai décidé de rejoindre Saint-Charles pour mon service civique afin de créer du lien avec des personnes âgées.

Enchanté, je suis **Violette**, j'ai 19 ans et je suis une grande amoureuse des chats, du contact humain et de la musique. Je suis pétillante et je rigole très facilement alors n'hésitez pas sur vos blagues !

# Animation .....

En automne a eu lieu le premier apéro des familles. Un moment pour rencontrer le nouveau directeur M.Guyard. Les familles ont discuté avec les salariés de la maison ainsi que les services civiques de l'animation autour d'un apéro participatif et convivial.



En novembre, Aiguilles et Pelotes de laines sont de sortie! C'est le moment de rencontrer Violette, Léa et Frédéric.

Les "pompoms" sont confectionnés pour les décos de Noël. Et le "tricot parlotte" s'initie au P.A.S.A.

Décembre, sonne l'heure des préparatifs pour Les Fêtes de fin d'année . Nous nous attelons à préparer de belles décos pour notre maison.





## Exposition "NATURALIA II"

En octobre, le photographe, Jonk expose "Naturalia II" au château du Plessis Macé, une série de clichés grand format révélant la puissance de la nature dans des lieux abandonnés.



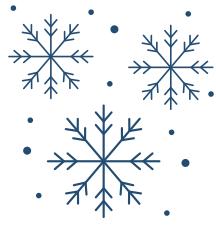
Accueillis par notre guide du jour, nous avons découvert "l'Urbex": Exploration de lieux abandonnés, souvent interdit au public, désertés par l'homme.



Après cette visite, nous avons choisi 3 œuvres qui seront exposées fin janvier 2026 à la maison st charles jusqu'au printemps.

L'occasion de retrouver notre guide qui viendra nous proposer un conférence goûter de l'exposition pour tous les habitants .

# Animation.....RETOUR EN PHOTOS



## Bal de Noël à la maison Saint Charles



Revenons sur ce super moment passé ensemble pour le bal et goûter de Noël le 19 décembre !

Entre danse et rigolade, cet après-midi a été marqué par la bonne humeur.

Sans oublier notre super Père-noël (très ressemblant à Fréderick au passage), avec qui nous avons passé un goûter gourmand et convivial !



Animation.....Page 7

## Rencontre avec les jeunes du lycée Wresinski



En novembre, treize futur bacheliers en formation Animation viennent à notre rencontre.

Un goûter pour récolter nos envies, nos passions ; pour eux, alimenter un projet d'animation qu'ils proposeront sous forme d'atelier hebdomadaire.



Nous avons hâte de découvrir leurs travaux début janvier 2026 !



“Ça c'est très bien passé ! Ils se sont gentiment présentés et on a discuté. Le projet n'est pas encore fixé, mais ça a été intéressant et sympathique !”

Mme.Pinet



# PASA

L'atelier phare du mois d'octobre a été la création de notre dame de saison un travail minutieux réalisé par les résidents bénéficiant du PASA entre coloriage, découpage et affichage. La dame de saison est un support visuel leur permettant de se situer dans le temps.



Le PASA a repris les échanges intergénérationnels avec l'école maternelle DESCARTES, les enfants viennent rencontrer les résidents de l'EHPAD et du PASA une fois par mois jusqu'en juin 2026. Nous accueillons aussi 2 matinées par mois la crèche de Montplaisir jusqu'en avril 2026.

Chaque mois, un atelier réminiscence de souvenir sur une thématique est réalisé. En septembre, la thématique était les souvenirs d'écoles, en octobre les métiers d'autrefois, en novembre les souvenirs de la Ste Catherine et les traditions. Ces moments de discussion permettent de se remémorer des souvenirs et d'échanger sur des sujets communs.



Le PASA est parti le lundi 10 novembre, au Salon du cheval d'Angers. Au premier rang, nous avons pu profiter de plusieurs spectacles équestres (voltiges, travail en liberté...). Nous avons admiré différentes races équines et marché à travers les stands.

Les résidents ont fortement appréciés cette sortie, toutes admiratives du travail requis pour former ces spectacles, certaines ont été très émues d'une démonstration montrant le lien entre le dresseur et son cheval.



“Cette proposition inattendue a été pour moi une agréable surprise. Ce qui m'a le plus marquée, c'est la relation entre les cavaliers et les chevaux ça a été merveilleux à voir. Mais aussi... : les figures audacieuses, les jeux de scène et de lumières c'était une après-midi enrichissante.”

Sr Trouillet Berthe



# LES AUREVOIRS



Mme.Chile



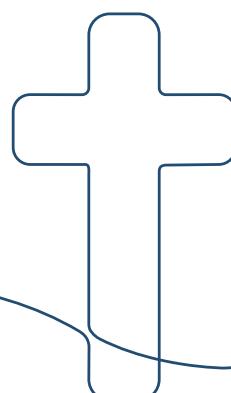
Mme.Remy



## Expression libre

Vienne la paix sur notre terre.  
La paix de Dieu pour les nations !  
Vienne la paix entre les frères,  
La paix de Dieu dans nos maisons !  
C'est ce que je souhaite à chacun d'entre  
vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Soeur Thérèse Monneau



## Comment peut-on faire toute la différence dans le quotidien des résidents ?



L'Association Monsieur Vincent, est une association loi 1901 à but non lucratif et de bienfaisance. Crée en 1994, par la Compagnie des filles de la charité de saint Vincent de Paul, elle a pour but l'accueil de tous sans a priori et en priorité les plus démunis.

Nous accueillons toutes les personnes, quelles que soient leurs conditions de ressources, et nous en faisons notre priorité.

Les résidents sont amenés à payer leurs frais d'hébergement, parfois avec l'aide sociale du Conseil départemental, mais aucun bénéfice n'est généré par l'association.

Tous les projets d'amélioration du bien-être des résidents que nos équipes mettent en place ne sont pas financés par des subventions ou des aides publiques, mais essentiellement par les dons !



Que vous puissiez nous soutenir ponctuellement ou de façon régulière par prélèvement automatique, votre don participera à améliorer le bien-être des résidents dans chacun de nos établissements.

Merci, très sincèrement, d'encourager notre mission auprès de nos aînés par un don.

### Pour réaliser votre don, deux solutions :

 Soit par carte bancaire directement sur notre site web à l'adresse [www.monsieurvincent.org](http://www.monsieurvincent.org)  
Vous aurez la possibilité de faire un don ponctuel ou bien de mettre en place un prélèvement automatique.

 Soit par chèque en remplissant le bulletin de soutien ci-dessous

### Bulletin de soutien

À remettre à la direction de l'établissement de votre choix où à retourner sous enveloppe affranchie à l'Association Monsieur Vincent - 77 rue de Reuilly 75012 Paris

**OUI** je souhaite contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes accompagnées par l'Association Monsieur Vincent, par un don de :

30 €  50 €  100 €  Autre montant: ..... €

Je souhaite affecter mon don à la résidence : ..... (facultatif)

Afin de recevoir mon reçu fiscal, je note ci-dessous mes coordonnées :

Madame  Monsieur Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: ..... E-mail: .....

Je souhaiterais recevoir plus d'informations sur les legs et donations

L'Association Monsieur Vincent responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les donateurs (traitement et gestion des dons, édition des reçus fiscaux). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficierez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition (au traitement de vos données ainsi qu'à la prospection notamment commerciale). Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'Association Monsieur Vincent accompagné d'une photocopie d'un titre d'identité à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez également contacter notre association. Vous disposez enfin de la possibilité de saisir la CNIL si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables. Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations ultérieures, cochez cette case :



► 66 % de votre don à l'Association Monsieur Vincent sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (exemple : après déductions un don de 50 € vous revient à 17 €).